Nations Unies S/PV.8966

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

8966e séance

Mardi 15 février 2022, à 15 heures
New York

Président :	M. Polyanskiy/M. Kirpichenko	(Fédération de Russie)
Membres :	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	Mme Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	France	Mme Gasri
	Gabon	Mme Bongo
	Ghana	Mme Oppong-Ntiri
	Inde	M. Tirumurti
	Irlande	Mme Byrne Nason
	Kenya	Mme Toroitich
	Mexique	Mme Buenrostro Massieu
	Norvège	Mme Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 25 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen (S/2022/50)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

22-25815 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Lettre datée du 25 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen (S/2022/50)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/50, qui contient le texte d'une lettre datée du 25 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur le Yémen.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Grundberg, de M. Griffiths et de l'Ambassadeur Ferit Hoxha, Représentant permanent de l'Albanie, en sa qualité de Président du Comité créé par la résolution 2140 (2014).

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : La poursuite de l'escalade militaire du conflit au Yémen n'aura échappé à personne. Je suis ici aujourd'hui pour discuter de ces tendances inquiétantes et pour partager avec les membres du Conseil de sécurité les efforts que je déploie pour tenter d'inverser cette trajectoire et d'engager un processus politique longtemps retardé.

L'escalade des derniers mois a mis en lumière la dimension régionale du conflit au Yémen. J'ai toujours considéré qu'un Yémen pacifique et prospère était la clef de la stabilité dans la péninsule arabique. C'était déjà vrai avant la guerre actuelle. Après les attaques menées le mois dernier par Ansar Allah contre les Émirats arabes unis, y compris les attaques contre un aéroport civil et des zones industrielles voisines, au cours desquelles trois civils ont été tués, il devrait être évident pour tout le monde à quel point les enjeux sont aujourd'hui élevés.

Le Secrétaire général a condamné ces attaques et je me fais l'écho de cette condamnation. En outre, les attaques contre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite montrent combien ce conflit risque de devenir incontrôlable si les parties yéménites, la région et la communauté internationale ne font pas d'urgence de sérieux efforts pour y mettre fin.

Pour les Yéménites, le mois passé a été marqué par une multiplication des lignes de front et par un terrible record en ce qui concerne le nombre de victimes civiles. La frappe aérienne de la coalition contre le centre de détention de Saada, qui a tué ou blessé plus de 300 prisonniers, fait partie des pires incidents en termes de pertes civiles de ces trois dernières années. La forte hausse du nombre de frappes aériennes au Yémen, y compris contre des quartiers résidentiels ou des infrastructures civiles de Sanaa et de Hodeïda, est alarmante. Une fois de plus, je suis contraint de rappeler à toutes les parties leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. J'exprime à nouveau ma condamnation de toute attaque aveugle contre des civils ou des infrastructures civiles à l'intérieur du Yémen ou au-delà de ses frontières.

Martin Griffiths s'y arrêtera plus longuement, mais la guerre au Yémen continue d'être également menée dans le domaine économique, les camps belligérants se battant pour les ressources, les flux commerciaux et la politique monétaire. Il est irréfutable que la population yéménite fait toujours les frais de cet aspect de la guerre. Le mois dernier a vu des pénuries particulièrement graves de carburant et de dérivés du pétrole, notamment dans des zones contrôlées par Ansar Allah, ce qui a créé des complications sans précédent dans le quotidien des habitants. Après un long retard, quatre pétroliers ont été autorisés à entrer dans le port de Hodeïda ce mois-ci. Un seul était destiné au marché général. Ce n'est pas assez pour répondre aux besoins de la population. J'appelle à nouveau toutes les parties à lever tous les obstacles à l'importation et à la distribution intérieure du carburant et des autres produits de base.

La guerre a aussi cours dans le domaine public, où le discours médiatique est de plus en plus hostile et se conjugue à l'intimidation, à l'arrestation et au harcèlement de professionnels des médias et d'activistes du Yémen. Cela contribue à un environnement toxique,

face auquel le dialogue s'impose comme une nécessité. J'exhorte tous les camps à protéger la liberté de la presse et à relâcher immédiatement et sans condition les journalistes et les militants politiques qui sont en détention.

Malgré tous ces problèmes, il existe un moyen de sortir de la guerre. Laisser la guerre se poursuivre est un choix et y mettre fin en est un aussi. Nous savons tous qu'y mettre fin ne sera pas facile, mais je suis convaincu que c'est possible. Pour cela, je travaille à l'élaboration d'un cadre qui énoncera mon plan pour aller vers un règlement politique inclusif, notamment l'établissement d'un processus à plusieurs volets. Par l'intermédiaire de ce processus, les intérêts des camps belligérants pourront être pris en compte dans le contexte d'un programme yéménite plus large sur les trois volets constitués par les questions politiques, économiques et de sécurité.

Au titre de cette démarche, j'entamerai la semaine prochaine une série de consultations bilatérales structurées en vue d'éclairer et de perfectionner le cadre. Je prendrai langue avec diverses parties yéménites, notamment les parties belligérantes, les partis politiques, les représentants de la société civile et les experts yéménites dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Les consultations permettront d'examiner les priorités des Yéménites à très court terme mais aussi à plus longue échéance pour les trois volets, ainsi que leurs aspirations et leur vision plus large concernant la cessation du conflit.

La garantie de l'inclusivité et notamment la participation des femmes seront un aspect important des consultations. Je compte sur l'appui du Conseil pour encourager tous les acteurs à prendre part à cette entreprise de façon constructive et sans délai. Il s'agit d'une véritable occasion pour les parties yéménites de changer de braquet et de tracer la voie qui mènera à la paix.

Le cadre constituera la mise en pratique du cœur de mon mandat qui consiste à poser les bases d'un processus politique inclusif propre à mettre durablement un terme à la guerre. Chaque année qu'on laisse la guerre se poursuivre, cette tâche devient plus difficile, mais pas moins nécessaire. Depuis trop longtemps, les Yéménites sont sans processus politique et sans espoir que le conflit puisse finir. En lançant un processus structuré qui vise à traiter les principaux éléments du conflit, on peut rétablir l'espoir d'une fin aux batailles militaire, politique et économique dévastatrices. Je me réjouis à la perspective de présenter ce cadre plus tard au printemps.

En parallèle, je continue d'étudier tous les moyens d'accélérer la désescalade. Je suis constamment en contact avec les parties belligérantes pour envisager des compromis mutuellement acceptables. Lors de récentes réunions à Riyad et Mascate, j'ai exhorté les parties au conflit à engager des pourparlers sur la désescalade et présenté des options pour aller de l'avant. Pour l'heure, mes appels et ceux du Conseil à la retenue et à la désescalade restent sans réponse.

Comme nous l'avons vu ces deux dernières années, les positions sont incompatibles, compte tenu d'exigences en matière d'enchaînement des étapes et de garanties qu'aucun des camps ne peut satisfaire. Néanmoins, mes efforts à cet égard se poursuivront. Je continue d'échanger activement avec les camps belligérants afin de trouver une ouverture et je ferai rapport au Conseil sur tout progrès.

Sur cette note, qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue au Conseil au général Michael Beary dans son nouveau rôle de Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Le général Beary a pris ses fonctions le 19 janvier et entamé ses propres échanges importants avec les parties à Aden, Sanaa et Hodeïda afin d'évaluer leurs positions et de chercher des ouvertures pour une désescalade de la violence à Hodeïda.

Je continuerai de travailler sur les deux axes que j'ai énoncés au Conseil : mettre en place un processus à plusieurs volets qui puisse produire des solutions durables au conflit, tout en guettant la moindre possibilité de désescalade immédiate. Je suis convaincu qu'il faut une approche structurée et focalisée qui n'évite pas les problèmes fondamentaux et complexes. Toutefois, le niveau de confiance est bas, et faire cesser la guerre supposera des compromis inconfortables qu'aucune des parties belligérantes n'est actuellement prête à faire.

Il nous incombe donc à tous, y compris le Conseil, de déployer tous les efforts possibles pour faire comprendre aux parties qu'il n'y a pas de solution militaire durable et que leur quête d'un parfait moment d'équilibre sur le champ de bataille, quand l'autre camp sera suffisamment affaibli pour accepter son sort, est une quête futile. Le dialogue et le compromis s'imposent pour ne pas laisser les Yéménites souffrir jusqu'à ce que les parties en aient assez de se battre. Notre meilleure

option pour avancer réside dans un processus politique placé sous les auspices de l'ONU et appuyé par le Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Vous me comprendrez, Monsieur, si je commence par dire quel privilège et quel plaisir c'est pour moi d'être assis à côté de Hans Grundberg dans cette salle. Je sais que, comme nous tous, vous lui souhaitez le meilleur. L'essentiel de ce que je vais dire fera écho à ses propres remarques et les reflètera.

La guerre au Yémen et la crise plus large qu'elle a provoquée, nous l'avons entendu, continuent de menacer des millions de vies dans tout le pays, et la crise ne montre pour l'instant aucun signe de fléchissement. Comme Hans Grundberg l'a si bien décrit, nous avons vu, ces six dernières semaines, une escalade marquée et dangereuse du conflit, qui a eu des conséquences dévastatrices pour les civils et les infrastructures civiles. Plus de 650 victimes civiles ont été recensées en janvier, ce qui veut dire qu'en moyenne 21 civils ont été tués ou blessés chaque jour par des frappes aériennes, des bombardements, des tirs d'arme légère et d'autres types de violence – de loin le bilan le plus lourd depuis au moins trois ans.

La guerre trouve les gens chez eux, dans les écoles, les mosquées, les hôpitaux et d'autres endroits où les civils devraient être protégés. Le 21 janvier, une frappe aérienne a touché un centre de détention à Saada, tuant ou blessant plus de 300 détenus. Les attaques transfrontières se sont également intensifiées, tuant, blessant ou menaçant des civils de la région. Hans Grundberg l'a dit, le droit international humanitaire exige très clairement de toutes les parties qu'elles respectent les principes de distinction et de proportionnalité et prennent toutes les précautions possibles pour éviter de porter atteinte aux civils et aux infrastructures civiles. Comme il l'a fait, j'exhorte les parties à respecter ces obligations et je demande l'application du principe de responsabilité pour toute violation grave.

La récente escalade est le dernier tournant en date d'un conflit qui dure depuis sept ans. Le Yémen est devenu une crise prolongée. Une génération d'enfants grandit avec rien d'autre à l'esprit que la guerre. Tout au long de la crise et jusqu'à présent, les partenaires humanitaires ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour réduire la souffrance de la population. En 2021, près de 200 organisations ont œuvré de concert, dans le cadre du plan d'intervention de l'ONU, pour aider plus de 11 millions de personnes chaque mois, et ces programmes atteignent chacun des 330 districts du Yémen, autrement dit tout le pays.

Par ailleurs, il me plaît de faire part au Conseil des progrès réalisés récemment dans le cadre des efforts qui sont déployés pour résoudre le problème du pétrolier *FSO SAFER*, notamment un accord de principe sur une proposition coordonnée par l'ONU visant à transférer le pétrole vers un autre navire.

Cependant, comme nous l'avons déjà dit, travailler au Yémen est souvent beaucoup plus difficile que cela ne devrait l'être. Les obstacles à l'accès restent un problème majeur. Les travailleurs humanitaires se heurtent à de trop nombreuses restrictions, notamment parce que rien n'est fait pour faciliter leur présence, leurs déplacements et leurs activités. Les visas, les notifications et autres processus de routine ont tous créé des difficultés récemment. Au titre du droit international humanitaire, toutes les parties ont l'obligation de faciliter l'accès et de garantir la liberté de circulation des travailleurs humanitaires.

Les problèmes de sécurité persistent également. La semaine dernière, des hommes armés ont enlevé cinq membres du personnel des Nations Unies en mission officielle dans la province d'Abiyan. Nous nous employons tous à obtenir de toute urgence leur libération immédiate, avec le soutien du Gouvernement yéménite. De tels actes sont, bien entendu, tout à fait inacceptables. Les trois fonctionnaires des Nations Unies qui ont été arrêtés il y a plusieurs mois, deux à Sanaa en novembre et un à Mareb en décembre, sont également toujours en détention. Je crois que celui qui était détenu à Mareb a été libéré très récemment, ce dont je me félicite vivement.

Cependant, le financement est de loin le plus grand défi auquel les organismes d'aide humanitaire sont confrontés à l'heure actuelle. Les opérations humanitaires, qui ont été vitales pour des millions de personnes au Yémen pendant tant d'années, sont sur le point de réduire considérablement leurs activités. Les organismes d'aide humanitaire seront bientôt à court d'argent, ce qui va les obliger à réduire leurs programmes vitaux. À la fin du mois de janvier, près des deux tiers des principaux programmes d'aide humanitaire des Nations Unies avaient déjà été revus à la baisse ou carrément suspendus.

En décembre, le Programme alimentaire mondial (PAM) a réduit les rations alimentaires de 8 millions de personnes. À partir du mois prochain, ces 8 millions de personnes risquent de ne pas recevoir d'aide alimentaire du tout, ou peut-être des rations diminuées. En mars, nous pourrions également devoir annuler la plupart des vols humanitaires de l'ONU à destination du Yémen, ce qui poserait d'énormes problèmes pour les opérations d'aide humanitaire et le déplacement de notre personnel.

Il n'y a, semble-t-il, plus d'argent. Les interruptions imminentes des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, dues également au manque de fonds, pourraient bientôt priver 3,6 millions de personnes d'eau potable, ce qui les exposerait, et surtout les enfants âgés de moins de 5 ans, à un risque accru de maladies mortelles. Les programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre et de promotion de la santé reproductive sont également menacés, tout comme une série d'activités essentielles dans les secteurs de la santé, de l'habitat et d'autres secteurs.

Par le passé, le Conseil a entendu des mises en garde des organismes humanitaires concernant les problèmes de financement. J'ai écouté mon prédécesseur s'exprimer en ce sens au Conseil. Cependant, l'ampleur des lacunes actuelles au Yémen est sans précédent. Jamais auparavant nous n'avions envisagé de priver de nourriture des millions de personnes affamées ou de suspendre les vols nécessaires au déploiement du personnel humanitaire et à l'acheminement des fournitures à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ainsi qu'aux alentours. Si on ne remédie pas à ces déficiences, cela reviendra tout simplement à condamner à mort des personnes dont les mécanismes d'adaptation sont, dans certains cas, complètement épuisés et qui dépendent de l'aide pour survivre.

Les organismes font ce qu'ils peuvent. La semaine dernière, j'ai débloqué 20 millions de dollars supplémentaires du Fonds central pour les interventions d'urgence pour renforcer les opérations menées près de Mareb. C'est la deuxième fois que nous le faisons cette année. Le PAM, quant à lui, a épuisé son mécanisme de prêts internes pour maintenir ses programmes en activité un peu plus longtemps. Aucune de ces solutions n'est durable.

Nous ne pouvons évidemment pas permettre que les opérations d'aide humanitaire au Yémen soient supprimés. Par conséquent, je suis très reconnaissant aux Gouvernements suédois et suisse qui, avec l'ONU, vont organiser une conférence de haut niveau d'annonce de contributions pour le Yémen, qui se tiendra le 16 mars. Le Secrétaire général m'a clairement fait part, ainsi qu'à nous tous, de sa volonté, de son souhait et de son désir d'intervenir pour combler ce déficit de financement. J'implore tous les donateurs de saisir cette occasion pour démontrer leur engagement envers le peuple yéménite.

Nous sommes aussi parfaitement conscients que la survie des populations ne peut pas dépendre uniquement des fluctuations des cycles de financement humanitaire. Une approche plus durable, comme l'a indiqué l'Envoyé spécial Grundberg, est à la fois nécessaire et réalisable.

Comme nous l'avons déjà dit, la communauté internationale doit joindre ses efforts pour remédier aux causes sous-jacentes des besoins au Yémen, notamment l'effondrement de l'économie. Le cadre économique proposé par l'ONU constitue une voie à suivre à cet égard. Il rassemble des initiatives susceptibles de produire des résultats immédiats en termes d'augmentation des revenus, de réduction des prix et de renforcement de la stabilité macroéconomique.

Il s'agit notamment de l'injection de devises étrangères, que le Gouvernement yéménite s'efforce d'obtenir auprès de ses partenaires, ainsi que de changements de politiques, tels que la reprise des vols civils à l'aéroport de Sanaa, la levée des restrictions sur les importations commerciales et l'utilisation des recettes des importations pour payer les salaires des fonctionnaires. Il m'est pénible d'évoquer de nouveau ces mesures, dont nous avons besoin depuis si longtemps et que nous attendons toujours. Le versement de ces salaires permettra également de préserver les services essentiels. Il est quasiment impossible de surmonter une crise et de s'en sortir si l'on est trop malade, trop affamé ou peu instruit. Tout comme l'appui économique, la préservation des services essentiels est indispensable pour réduire les besoins humanitaires.

Enfin, et cela ne surprendra guère le Conseil, je tiens à souligner que la meilleure chose que nous puissions faire pour le peuple yéménite est de mettre un terme à la guerre, de manière juste et durable. Ce n'est pas une mince affaire, je le sais. C'est pourquoi je tiens à exprimer mon appui sans réserve à tout ce que vient de dire l'Envoyé spécial Grundberg et à tout le travail qu'il accomplit dans des circonstances exceptionnellement difficiles, ce que je ne sais que trop bien.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Hoxha.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire rapport au Conseil de sécurité sur les activités du Comité créé par la résolution 2140 (2014), conformément au paragraphe 19 e) de ladite résolution. Le dernier exposé sur cette question a eu lieu il y a un an, le 18 février 2021 (voir S/2021/167, annexe III). Par conséquent, cet exposé couvrira la période allant du 19 février 2021 à aujourd'hui.

Depuis l'exposé de ma prédécesseure au Conseil, les membres du Comité se sont réunis quatre fois en présentiel dans le cadre de consultations et ont tenu trois réunions virtuelles dans le cadre de consultations sous forme de visioconférence privée.

Lors de la visioconférence privée tenue le 26 mars 2021, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts concernant son rapport d'activité, qui portait sur une attaque perpétrée à l'aéroport d'Aden le 30 décembre 2020.

Au cours de la visioconférence privée tenue le 21 mai, le Groupe d'experts sur le Yémen a présenté son programme de travail relativement à son nouveau mandat, qui a pris effet le 29 mars 2021.

Lors des consultations tenues le 16 juillet, le Comité a entendu un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Lors des consultations tenues le 13 août, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts concernant son rapport à mi-parcours, qui a été soumis au Comité le 27 juillet. Le Comité a donné suite à trois des huit recommandations figurant dans ce rapport.

Lors des consultations du 10 novembre, le Comité a tenu un débat sur ses pratiques et procédures.

Lors des consultations tenues le 17 décembre, le Comité a entendu pour la première fois un exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. Le Comité a également entendu, au titre de la question de l'ordre du jour intitulée « Questions diverses », un exposé du Groupe d'experts, qui a communiqué au Comité des informations actualisées au sujet de son examen de la section portant sur les finances dans son précédent rapport final (voir S/2021/79).

Au cours de la visioconférence privée tenue le 21 janvier dernier, le Comité a entendu un exposé du Groupe d'experts concernant son rapport final, qui a été soumis au Comité le 23 décembre 2021. Le rapport a été transmis au Conseil de sécurité le 26 janvier et publié sous la cote S/2022/50. Les discussions sur les six recommandations adressées au Comité sont en cours. Elles concernent l'application de l'embargo sur les armes ciblé, le respect du droit international humanitaire et les questions connexes, la préservation de l'économie yéménite et le renforcement de l'appui aux activités de déminage. Les 13 autres recommandations sont adressées au Conseil.

Au cours de la période considérée, le 25 février 2021, par la résolution 2564 (2021), une personne a été inscrite sur la liste relative aux sanctions imposées par la résolution 2140 (2014). En outre, le 9 novembre 2021, le Comité a approuvé la désignation de trois personnes à inscrire sur la liste relative aux sanctions établie par le Comité créé par la résolution 2140 (2014). Le Comité a également achevé le processus d'examen d'une demande de radiation de la liste présentée par un individu qui y figure toujours par l'intermédiaire du point focal pour les demandes de radiation, conformément à la résolution 1730 (2006).

Par ailleurs, au cours de la période considérée, le Comité s'est déclaré favorable à une demande de dérogation au titre du paragraphe 3 de la résolution 2511 (2020). Le Comité n'a pas opposé de fin de non-recevoir à la notification de dérogation au titre du paragraphe 12 a) de la résolution 2140 (2014).

Enfin, au cours de la période considérée, le Comité a reçu huit rapports d'application, respectivement de la Belgique, de l'Espagne, du Liban, de Maurice, des Philippines, de la Roumanie, de la Thaïlande et de l'Ukraine. Le Comité a également continué à recevoir des rapports d'inspection des navires établis par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial, le Secrétaire général adjoint et le Représentant permanent du Yémen de leurs exposés.

Nous avons entendu aujourd'hui que depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur le Yémen (voir S/PV.8946), il y a eu une forte intensification du conflit, les houthistes ayant perpétré plusieurs attaques transfrontières répréhensibles contre le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. La dernière attaque contre l'aéroport international d'Abha

a blessé 12 civils, tandis que l'attaque du 17 janvier aux Émirats arabes unis a tué trois civils. Le Royaume-Uni condamne dans les termes les plus forts les attaques terroristes répétées des houthistes contre des civils et des infrastructures civiles et contre les Yéménites et les voisins du Yémen.

Il n'y a toujours pas de solution militaire au conflit. Comme l'a dit l'Envoyé spécial, cet espoir est futile. Nous appelons toutes les parties à désamorcer rapidement la situation et à prendre part au nouveau processus de paix mené sous l'égide de l'ONU. Nous saluons et approuvons pleinement les propositions de l'Envoyé spécial visant à entamer de vastes consultations avec les parties au conflit, ainsi que les principes du plan de l'ONU. Je salue l'approche globale de l'Envoyé spécial, qui garantira qu'un large éventail de Yéménites aura la possibilité de participer. Le Royaume-Uni encourage toutes les parties à participer de manière constructive aux consultations à venir.

Nous tenons également à ce que les partenaires régionaux fassent partie intégrante de la solution. La présence des Émirats arabes unis au sein du Conseil est à ce titre bienvenue. Le Royaume-Uni a également accueilli, fin janvier, une réunion du Quintette sur le Yémen, où Oman, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les États-Unis se sont réunis pour coordonner notre approche du conflit au Yémen. Au cours de cette réunion, nous avons réaffirmé notre appui mutuel aux efforts de l'Organisation pour trouver une solution politique urgente et globale.

Comme l'a souligné M. Griffiths, l'action humanitaire est confrontée à un important manque de financement. À l'approche du septième anniversaire du conflit, la situation humanitaire est sombre et a même été qualifiée de « condamnation à mort » par M. Griffiths. Le Programme alimentaire mondial a prévenu que, sans financement immédiat, seules 3 millions de personnes recevront des rations alimentaires complètes en février et 2 millions en mars. Alors que la conférence annuelle d'annonce de contributions de haut niveau est prévue pour le mois prochain, le Royaume-Uni fait sien l'appel du Secrétaire général adjoint et encourage les donateurs existants et nouveaux à contribuer aussi généreusement que possible.

Enfin, nous saluons le leadership de David Gressly et les informations actualisées qu'il a fournies sur les progrès réalisés pour trouver une solution afin de réduire les risques posés par le pétrolier *FSO SAFER*. Il s'agit d'un problème environnemental urgent, et le Royaume-Uni est prêt à apporter son aide.

M^me^ Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Griffiths et le Représentant permanent de l'Albanie, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Nous saluons également les travaux de la délégation de Saint-Vincent-et-les Grenadines à la tête du Comité 2140 pour l'exercice biennal 2020-2021. Par ailleurs, nous nous félicitons de la présence de la délégation yéménite à la présente séance.

Le Mexique est très préoccupé par l'intensification de la spirale de la violence et par les décès de civils au Yémen au cours des dernières semaines. Mon pays réitère sa condamnation des nombreuses attaques menées par les milices houthistes contre des cibles émiriennes et saoudiennes, dont la plus récente contre l'aéroport international d'Abha en Arabie saoudite. Nous condamnons également les attaques aveugles contre la population et les structures civiles, comme la prison de Saada, où 90 personnes ont été tuées, et le réservoir d'eau de Sahar, qui a privé 130 000 personnes d'eau potable. Les attaques contre des infrastructures civiles essentielles, en plus d'être injustifiables, constituent une violation du droit international humanitaire, aggravent les souffrances humaines et renforcent les pressions sur les opérations humanitaires. Le Mexique se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue, qu'elles s'emploient à réduire les tensions et qu'elles respectent les principes de proportionnalité, de distinction et de précaution.

Un cessez-le-feu à l'échelle nationale et la poursuite du processus politique, facilités par l'Envoyé spécial, constituent la feuille de route pour une solution au conflit yéménite et la formule pour avancer vers une paix durable dans la péninsule arabique. Nous insistons sur la nécessité de respecter l'embargo sur les armes, conformément aux résolutions du Conseil, notamment la résolution 2616 (2021).

Enfin, le Mexique se félicite des récents entretiens menés par le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire avec les parties, visant à parvenir à un accord pour transférer le pétrole du pétrolier *FSO SAFER* vers un autre navire et répondre ainsi à la menace environnementale, économique et humanitaire

que représente ce pétrolier, une menace que nous avons dénoncée à maintes reprises dans cette salle.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie nos intervenants, l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths, des efforts qu'ils continuent de déployer. Je remercie notre collègue albanais, l'Ambassadeur Hoxha, de son rapport sur le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Nous souhaitons également la bienvenue au général Beary qui prend ses fonctions en tant que Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Les États-Unis s'associent aux autres orateurs pour condamner fermement les attaques des houthistes qui ont frappé des sites civils dans toute la région au cours du mois dernier, y compris les multiples attaques contre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite qui ont tué des civils innocents. Nous sommes solidaires de nos partenaires saoudiens et émiriens et restons déterminés à les aider à défendre leur territoire et leurs résidents, parmi lesquels se trouvent des dizaines de milliers de citoyens américains. Nous sommes également préoccupés par la perte tragique de vies humaines suite à une frappe aérienne de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui a touché un centre de détention de migrants à Saada en janvier, tuant près de 100 civils.

Malgré la condamnation du Conseil, les houthistes continuent de détenir des membres actuels et d'anciens membres de notre personnel local yéménite, dont certains sont maintenant des employés de l'ONU, et de contrôler le complexe utilisé auparavant par notre ambassade. De plus, les houthistes ont interdit aux membres du personnel des États-Unis qui sont détenus tout contact avec leurs familles. Nous demandons la libération immédiate de nos employés yéménites, sains et saufs, et appelons les houthistes à cesser de menacer nos employés et leurs familles.

La conclusion inévitable, c'est que nous n'avons pas démontré aux houthistes que ce comportement entraîne des conséquences. Les houthistes ont clairement montré qu'ils cherchent à perturber la sécurité régionale, à prendre pour cible les sites civils et à désorganiser le commerce maritime. Nous devons faire davantage pour contrer ces attaques d'une seule voix, notamment en faisant en sorte qu'elles aient des conséquences tangibles.

L'offensive contre Mareb menée par les houthistes, notamment les attaques répétées qui ont tué ou blessé des civils, représente l'obstacle le plus important aux efforts de paix. Il est évident que l'offensive militaire des houthistes ne fera qu'entraîner de nouvelles souffrances et aggraver la situation humanitaire tragique du peuple yéménite. Cela doit cesser.

Nous assistons à une dangereuse escalade au Yémen, et nous appelons toutes les parties à désamorcer la situation, à respecter les obligations que leur impose le droit international humanitaire, notamment celles ayant trait à la protection de tous les civils, et à participer pleinement à un processus de paix inclusif mené sous l'égide de l'ONU. Nous nous félicitons des tentatives de l'Envoyé spécial Grundberg d'élaborer un cadre pour la paix, ainsi que de ses consultations avec les parties concernées et la société civile au sujet de ce cadre. Une reprise des pourparlers s'impose de toute urgence, et nous attendons de l'ONU qu'elle permette aux parties d'avancer vers la paix sans plus attendre.

En outre, nous nous félicitons des échanges que l'Envoyé spécial a eus avec les parties ainsi que des propositions de désescalade indispensables qu'il a formulées. Nous appelons toutes les parties à faire en sorte que l'Envoyé spécial puisse engager, en temps utile, un véritable dialogue avec tous les groupes et parties yéménites concernés, y compris les femmes, les dirigeants de la société civile et les autres groupes marginalisés. Le Conseil doit appuyer les efforts de l'Envoyé spécial et demander instamment aux parties de coopérer pleinement.

Nous sommes préoccupés par le fait que les houthistes refusent de recevoir l'Envoyé spécial à Sanaa. Nous devons tous être clairs : il est totalement inacceptable d'imposer des conditions préalables aux rencontres avec l'Envoyé spécial. Une solution politique sans exclusive et dirigée par les Yéménites est la seule façon de sortir de cette guerre tragique et de mettre fin à la catastrophe humanitaire qui en résulte.

Veiller à ce que les auteurs de violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits et de violations du droit international humanitaire aient à en répondre est également essentiel pour garantir une paix durable pour tous les Yéménites. Comme nous le savons tous, plus de 20 millions de Yéménites ont besoin d'une aide humanitaire urgente. Nous discutons de ce conflit alors que 16 millions de Yéménites, dont 7 millions d'enfants, sont privés des produits de première nécessité. Nous appelons les donateurs à fournir les fonds nécessaires de toute urgence.

Nous saluons prudemment les discussions en cours, qui ont été évoquées, en vue de régler le problème du pétrolier *FSO SAFER*, et nous appelons une fois encore les houthistes à permettre de toute urgence la mise en œuvre d'une solution crédible afin d'éviter une catastrophe humanitaire et écologique inimaginable et parfaitement évitable.

Enfin, nous remercions le Groupe d'experts sur le Yémen de ses travaux qui ont permis de faire la lumière sur les éléments les plus sombres de ce conflit. Les conclusions du Groupe sont extrêmement précieuses pour aider le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités.

M^me^ Bongo (Gabon) : Je salue la présence parmi nous de M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et de M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Je les remercie pour la qualité de leurs différents exposés. Je remercie également l'Ambassadeur Hoxha, Représentant permanent de l'Albanie, pour les informations mises à notre disposition en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Je me félicite également de la participation du représentant du Yémen à cette séance.

L'exposé que nous venons de suivre nous interpelle sur l'enlisement du conflit au Yémen. Cette crise multidimensionnelle – politique, sécuritaire, socioéconomique et humanitaire –, exacerbée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), est loin de connaître son épilogue en raison de la persistance des combats, les parties cherchant à consolider leur contrôle aussi bien sur les territoires que sur les populations, tout ceci en violation flagrante des accords de cessez-le-feu existants.

L'escalade de la violence est des plus alarmantes, avec la poursuite des combats qui se déportent sur les États voisins, au risque de déstabiliser davantage la région. La question de l'accès aux armements, y compris les armes légères et de petit calibre, demeure au centre de cette guerre. L'effondrement de l'économie yéménite est un corollaire de cette guerre. La destruction des infrastructures, ainsi que la lutte pour le contrôle du commerce et des ressources naturelles, aggravent le défaut de couverture des services de base, le taux de chômage et la misère.

Aussi appelons-nous à la trêve des combats et au respect de l'embargo sur les armes décidé par le Conseil de sécurité. Il n'y a pas de solution militaire à la crise yéménite. Les populations civiles ne doivent pas continuer à être la cible des attaques meurtrières ou des victimes de l'impunité qui gangrène le pays, cette impunité qui est source de violations du droit international humanitaire et des droits humains, notamment les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les tortures et autres traitements inhumains.

De même, le Conseil doit veiller à ce que les violations des droits fondamentaux des femmes et atteintes à ces droits soient condamnées sans nuance et les auteurs de telles horreurs traduits devant les tribunaux. La communauté internationale doit faire preuve de solidarité à l'égard des femmes yéménites.

Au-delà de l'indispensable cessez-le-feu, la sortie de crise au Yémen passe par un dialogue inclusif, auquel prendraient part, de bonne foi, tous les fragments épars de ce pays. Nous appelons à une plus grande mobilisation de la communauté internationale, à la mesure des besoins et de la détresse des populations. C'est le lieu d'encourager les initiatives à l'instar de celles des pays qui soutiennent les Émirats arabes unis dans la sécurisation de leur espace aérien contre les attaques terroristes. Il est évident que le peuple yéménite aspire à la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire et à retrouver la stabilité ainsi que son rôle majeur au cœur de la sous-région.

Pour terminer, nous nous félicitons des avancées enregistrées quant à la situation du pétrolier *FSO SAFER*, en soulignant l'ampleur de la menace qu'il représente et les éventuelles conséquences induites sur les plans écologique et humanitaire.

M. Tirumurti (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, de leurs exposés. Je remercie également l'Ambassadeur Ferit Hoxha, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), de son exposé sur les activités du Comité. L'Inde attache une grande importance aux travaux du Comité et à ceux du Groupe d'experts qui l'appuie, et nous attendons avec intérêt le renouvellement du mandat du Comité et du Groupe.

L'Inde suit de près et avec une profonde inquiétude l'évolution rapide de la situation au Yémen. Le nombre de morts augmente, et l'escalade du conflit met en péril les chances de parvenir à un cessez-le-feu. L'Inde appelle une fois de plus, comme elle l'a toujours fait, à une désescalade immédiate du conflit, suivie d'un

cessez-le-feu à l'échelle nationale. Nous sommes d'avis que le conflit ne peut être réglé que par le dialogue et non sur le champ de bataille.

Par ailleurs, nous sommes très préoccupés par le fait que le conflit au Yémen est en train de se répercuter sur la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région du Golfe. Environ 9 millions d'Indiens vivent et travaillent dans la région du Golfe, et leur bien-être et leur sécurité sont d'une importance capitale pour nous. Nous condamnons avec force la poursuite des attaques transfrontières de missiles et de drones contre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, qui ont tué ou blessé des civils innocents, notamment des ressortissants indiens. Deux ressortissants indiens ont perdu la vie dans l'attaque perpétrée contre les Émirats arabes unis le 17 janvier, tandis que le 10 février, un Indien a été blessé dans l'attaque qui a visé l'aéroport d'Abha, en Arabie saoudite. L'escalade délibérée du conflit en dehors des frontières du Yémen et l'exacerbation des discours provocateurs d'Ansar Allah sont déplorables. Plutôt que d'orienter le conflit vers une solution, les agissements d'Ansar Allah ne font que l'exacerber.

Le conflit a également des répercussions sur le domaine maritime. Le récent rapport du Groupe d'experts sur le Yémen créé en application de la résolution 2140 (2014) étaye diverses attaques et approches dangereuses de la part du Yémen concernant les navires marchands et de transport en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans le golfe d'Oman. Par ailleurs, nous sommes témoins de saisies et d'immobilisations arbitraires de navires de transport. L'Inde est profondément préoccupée par cette tendance, qui menace non seulement le passage en toute sécurité des navires marchands, mais également la sécurité maritime dans la région. Je réitère l'appel unanime du Conseil en faveur de la libération urgente des membres de l'équipage du navire *Rwabee*, qui compte sept Indiens. Ils sont toujours détenus illégalement. Ansar Allah doit garantir un accès régulier à ces personnes et régulièrement fournir des informations sur leur état, jusqu'à leur libération.

La prise de fonction du général Michael Beary en tant que Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord de Hodeïda intervient à point nommé. Nous espérons que les multiples échanges qu'il a avec toutes les parties ces dernières semaines aboutiront à la réactivation du Comité de coordination du redéploiement et de ses mécanismes conjoints pour mettre en œuvre l'Accord de Hodeïda.

La perturbation des principaux piliers de l'économie du Yémen a également contribué à aggraver la crise économique et humanitaire que connaît le pays.

En l'absence d'une solution politique au conflit, les opérations d'aide humanitaire ont été une bouée de sauvetage pour des millions de Yéménites. Nous sommes préoccupés par le fait que ces opérations sont aujourd'hui compromises en raison d'un grave déficit de financement. Les femmes et les enfants yéménites font les frais de la fermeture ou de la réduction des principaux programmes d'aide des Nations Unies. Nous espérons que les donateurs augmenteront leur financement afin de soutenir le plan d'aide humanitaire des Nations Unies pour le Yémen pour 2022.

Une solution durable à la crise humanitaire actuelle réside dans l'adoption de mesures économiques concrètes à court et long terme qui bénéficient à la population du Yémen. Le cadre économique pour le Yémen du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies prévoit de telles mesures, qui doivent être appliquées au plus vite. L'appui international, politique et financier, est essentiel à cet effet.

Nous appelons une fois de plus toutes les parties à renoncer à l'affrontement militaire et à faire des efforts concrets pour instaurer une paix durable au Yémen. Les aspirations de la population yéménite et ses espoirs de paix, de stabilité et de prospérité doivent être au centre de ces efforts. Je réaffirme le ferme attachement de l'Inde à un processus politique dirigé et contrôlé par le Yémen, dans le but de parvenir à un règlement inclusif et négocié du conflit.

Une diplomatie discrète et constructive est l'impératif du moment. Les actions qui alimentent les tensions et intensifient davantage le conflit doivent être évitées par toutes les parties afin d'établir, dans l'intérêt général, des conditions propices à un dialogue politique. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts fournis par l'Envoyé spécial Grundberg pour échanger avec toutes les parties au conflit afin de les amener à la table de négociation et de relancer le processus politique. Les parties doivent dialoguer avec l'Envoyé spécial de manière constructive et sans condition.

De plus, nous encourageons l'Envoyé spécial à se coordonner avec les pays de la région, car leur collaboration est essentielle pour parvenir à une solution viable et à long terme au conflit yéménite. Les pays de la région qui ont une influence sur les parties yéménites doivent également faire des efforts sincères pour rétablir

la paix et l'ordre au Yémen, car cela est dans l'intérêt de tous.

Qu'il me soit permis de conclure en réitérant l'appel de l'Inde à un cessez-le-feu immédiat et complet dans tout le Yémen, suivi d'un processus politique solide et inclusif. Un tel processus doit respecter pleinement l'unité, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen. Nous sommes convaincus qu'avec un leadership efficace au Yémen, dans la région, au sein de la communauté internationale et à l'ONU, il est possible d'obtenir un règlement politique viable et inclusif au Yémen.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Griffiths et l'Ambassadeur Hoxha de leurs exposés.

Au cours du mois écoulé, la situation au Yémen a continué à se détériorer, le conflit et les affrontements entre les parties se sont intensifiés, et les attaques transfrontalières se sont multipliées, de même que les frappes aériennes en retour. La Chine est profondément préoccupée par cette situation et exhorte toutes les parties à cesser immédiatement les tirs et à mettre fin à la violence. Nous avons noté que la Représentante permanente des Émirats arabes unis et le Représentant permanent de l'Arabie saoudite ont écrit à la présidence du Conseil de sécurité à plusieurs reprises récemment, pour l'informer des attaques transfrontalières menées par les houthistes contre des installations civiles sur leur territoire. Ces attaques ont fait des victimes civiles et menacent la paix et la sécurité régionales et internationales. La Chine les condamne et exprime ses condoléances aux familles des victimes. Nous soutenons les efforts des Émirats arabes unis et de l'Arabie saoudite pour préserver leur sécurité et leur stabilité. Toutes les parties au conflit doivent se conformer strictement au droit international humanitaire, protéger les civils et les installations civiles, et s'abstenir de toute action susceptible d'accroître les tensions. Le Conseil de sécurité se doit de suivre attentivement la situation au Yémen et dans la région et de jouer le rôle qui est le sien pour apaiser le conflit.

Aussi gigantesques que soient les défis à relever, la communauté internationale doit adhérer au principe général d'un règlement politique de la question du Yémen. L'Envoyé spécial vient d'indiquer qu'il va entamer des consultations avec toutes les parties sur le lancement d'un processus à plusieurs volets. La Chine s'en félicite et espère que cela aidera les parties au conflit à améliorer la confiance mutuelle et à relancer le dialogue. La feuille de route pour la paix au Yémen devra être opérationnelle et refléter la voie à suivre pour un règlement politique qui tienne compte de la réalité sur le terrain. Toutes les parties au conflit doivent faire preuve de volonté politique et coopérer avec l'Envoyé spécial sans condition préalable. Le conflit au Yémen perdure à ce jour. Aucune des parties ne peut en sortir victorieuse sur tous les plans. Insister sur les moyens militaires ne fera que causer du tort des deux côtés. Nous espérons que toutes les parties au conflit feront le choix de la sagesse judicieux et que les pays concernés de la région joueront aussi un rôle actif pour favoriser la paix et les pourparlers.

Le Yémen est confronté à de multiples défis tels que la sécurité alimentaire, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la rupture de l'approvisionnement en pétrole et le chômage. La communauté internationale doit de toute urgence atténuer la crise humanitaire au Yémen et sauver l'économie yéménite. Récemment, la septième cargaison de pétrole envoyée par l'Arabie saoudite au Yémen est arrivée à Aden, apportant un appui important à l'alimentation électrique du Yémen. Sous la coordination du Gouvernement yéménite, un certain nombre de pétroliers sont entrés dans le port de Hodeïda, allégeant la pression sur l'approvisionnement en pétrole. Le Gouvernement yéménite coordonne aussi activement divers départements pour mettre en place un mécanisme de distribution d'urgence de dérivés pétroliers afin de garantir le fonctionnement des services sociaux de base. La Chine se félicite de ces avancées. Dans le même temps, la crise au Yémen continue de s'aggraver, et la communauté internationale doit fournir une assistance au Yémen de manière plus efficace et pérenne. L'ONU a récemment lancé le cadre économique pour le Yémen afin d'apporter progressivement de l'aide à court, moyen et long terme. La Chine appuie cette initiative. Nous espérons que la communauté internationale, y compris les pays donateurs, renforcera la coopération avec le système des Nations Unies, augmentera l'appui accordé au Yémen et y maintiendra les projets humanitaires.

La Chine participe activement aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) concernant le Yémen, et le soutient, y compris le Groupe d'experts, dans l'accomplissement de sa mission, conformément à son mandat, et dans le rôle qu'il doit jouer pour promouvoir la paix et la stabilité au Yémen. À la fin du mois, les mesures de sanctions visant le Yémen et le mandat du Groupe d'experts sur le Yémen

viendront à expiration. La Chine participera avec sérieux aux consultations relatives au projet de résolution sur leur renouvellement, en espérant que le projet mette l'accent sur les problèmes clefs liés au conflit au Yémen et tienne compte des opinions raisonnables de toutes les parties.

M^me^ Gasri (France) : Je remercie à mon tour Hans Grundberg, Martin Griffiths et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) pour leurs exposés.

Nous sommes préoccupés nous aussi par l'intensité des combats, les différents acteurs espérant être en meilleure position pour négocier. Cette stratégie est sans issue, beaucoup l'ont dit avant moi. La France réitère également son appel à un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Et à cet égard, nous serons heureux d'entendre le général Beary au sujet de ses premiers échanges sur l'avenir du Comité de coordination du redéploiement.

Le conflit actuel déborde désormais largement les frontières yéménites. C'est un développement très préoccupant et c'est un facteur de déstabilisation de la région.

La France condamne à cet égard fermement les attaques houthistes en direction des territoires saoudien et émirien. Ces tirs de missiles sont inacceptables et doivent cesser.

Le bilan humain de l'escalade de la violence est extrêmement préoccupant. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, y compris des centres de détention, doit être une priorité absolue.

Tout doit être fait également pour garantir un plein accès humanitaire à l'ensemble des personnes dans le besoin. Nous appelons ainsi à la levée de l'ensemble des obstacles bureaucratiques qui limitent l'accès humanitaire.

Il est également essentiel que le Gouvernement yéménite autorise le remplacement des équipements à l'aéroport de Sanaa pour permettre aux vols humanitaires d'opérer en toute sécurité.

La conférence des donateurs prévue le 16 mars prochain doit permettre de répondre aux besoins humanitaires. La France sera, comme d'autres, au rendez-vous.

Enfin, sur le volet politique, la France soutient les efforts de l'Envoyé spécial pour structurer et entretenir un dialogue politique avec toutes les parties, malgré un contexte sécuritaire très dégradé. La France rappelle la nécessité pour tous les acteurs de coopérer pleinement avec l'Envoyé spécial, sans préconditions.

Nous saluons et appuyons les consultations que l'Envoyé spécial compte organiser prochainement avec les acteurs yéménites. Nous appelons nos partenaires du Conseil à faciliter l'action de l'Envoyé spécial pour résoudre le conflit au Yémen sur la base des paramètres internationaux, y compris les résolutions du Conseil de sécurité. Nous réitérons l'importance d'un dialogue incluant toutes les parties prenantes et veillant à la participation effective des femmes au processus de paix.

Enfin, nous saluons les efforts encourageants menés par David Gressly sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, et nous appelons les houthistes à coopérer au plus vite avec les Nations Unies pour éviter une catastrophe écologique.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Les exposés détaillés de l'Envoyé spécial Grundberg et du Secrétaire général adjoint Griffiths, que je remercie des nouvelles informations qu'ils nous ont communiquées aujourd'hui, rendent compte une fois de plus d'une situation choquante et qui n'évolue pas dans le bon sens sur le terrain.

La population yéménite continue de souffrir et de vivre dans le désespoir ; femmes, hommes et enfants sont affamés, délibérément pris pour cible, leur vie est détruite, leurs moyens de subsistance sont anéantis, la violence sexuelle persiste et les enfants sont recrutés comme combattants. Nous l'avons entendu, la terrible crise humanitaire apparemment sans fin ne fait que s'aggraver. En outre, les affrontements ont gagné en intensité, la destruction des infrastructures se poursuit, le nombre de victimes civiles est à son plus haut depuis trois ans et d'innombrables personnes ont été blessées ou déplacées.

Comme dans tous les conflits, les femmes et les enfants sont les premiers à en subir les effets. Les droits des femmes sont violés et bafoués tous les jours : elles ne peuvent pas se déplacer à leur guise ; la violence contre les défenseuses des droits humains, les artisanes de la paix et les femmes journalistes continue ; les femmes actives en politique, en particulier, sont systématiquement agressées, incarcérées, enlevées ou tuées. La vie quotidienne des Yéménites n'est plus que le théâtre de toutes sortes de crimes horribles. Par ailleurs, comme si cela ne suffisait pas, au Yémen, une femme meurt toutes les deux heures pendant l'accouchement à

cause de complications bénignes et totalement évitables. C'est tout simplement inacceptable.

La pratique du recrutement d'enfants continue. D'innombrables enfants recrutés par les houthistes ont perdu la vie sur le champ de bataille. La pratique affligeante qui consiste à former de jeunes enfants dans des camps pour en faire des combattants doit cesser. Elle constitue une grave violation des droits de l'enfant et du droit international humanitaire. On ne saurait la tolérer. Il faut rappeler aux parties leur obligation de respecter le droit international humanitaire et de protéger les civils.

L'intensification des attaques transfrontières de drone et à l'aide de missiles qui sont commises et revendiquées par les houthistes contre les Émirats arabes unis et le Royaume d'Arabie saoudite constituent des signes inquiétants de l'intention persistante des houthistes d'exacerber et d'étendre encore le conflit. Cela non plus ne peut être toléré.

Nous demeurons profondément préoccupés par l'absence de progrès dans le processus politique. L'Albanie estime qu'au lieu de combats sans fin dans un conflit où il n'y a pas de vainqueur, le pays a besoin d'un cadre pour un règlement politique du conflit dans les meilleurs délais.

Nous félicitons l'Envoyé spécial de ses efforts et l'encourageons vivement à continuer de travailler avec les parties pour qu'elles cessent de se battre et s'engagent dans un processus politique global et inclusif, qui doit inclure les femmes et la société civile. Nous attendons avec le plus grand intérêt le cadre pour une approche à plusieurs volets qu'il a mentionné aujourd'hui. À ce sujet, comme nous l'avons vu ailleurs, la participation pleine, égale et véritable des femmes de toutes les origines et de toutes les parties du pays est importante et aura un effet bénéfique irremplaçable.

Un cessez-le-feu à l'échelle nationale qui intervienne au plus tôt devrait être la priorité à court terme.

J'en terminerai en abordant trois points précis.

Premièrement, je salue le travail accompli par le Coordonnateur résident pour le Yémen afin de trouver une solution viable au problème du pétrolier *FSO SAFER* en mer Rouge.

Deuxièmement, je réaffirme que la détention par les houthistes de nationaux yéménites affiliés aux États-Unis ou à l'ONU doit immédiatement prendre fin.

Troisièmement, je réitère notre condamnation de la saisie du navire marchand battant pavillon des Émirats arabes unis, et l'appel lancé aux houthistes pour qu'ils relâchent le navire et son équipage, comme le Conseil de sécurité l'a demandé le 14 janvier (voir SC/14765).

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je souhaite tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour leurs exposés sans complaisance. Je tiens aussi à remercier notre collègue, le Représentant permanent de l'Albanie, d'avoir présenté le rapport périodique du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Je souhaite également la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Yémen.

Le Yémen ne manque pas de tendances inquiétantes qui demandent l'attention du Conseil. Beaucoup ont déjà été abordées à la séance d'aujourd'hui. Elles vont de la détérioration et de l'instrumentalisation de l'économie au dramatique déficit de financement que connaissent les acteurs humanitaires, en passant par le risque persistant que représente le pétrolier *FSO SAFER* et la nécessité d'accroître la participation des femmes au règlement du conflit.

Aujourd'hui, toutefois, je vais me concentrer sur deux questions : les nouveaux sommets de violence contre les civils dans le conflit et la situation des enfants yéménites.

Premièrement, nous devons condamner la violence effroyable qui secoue le Yémen depuis quelques semaines. Comme l'ont indiqué nos intervenants, le mois de janvier a enregistré plus de 600 morts ou blessés parmi les civils, soit le plus grand nombre de victimes civiles mensuelles en plus de trois ans. Une seule frappe aérienne contre un centre de détention de Saada a fait plus de 300 morts ou blessés civils. Nous avons également vu des attaques répétées contre des infrastructures civiles, telles que des hôpitaux, des écoles, du matériel de télécommunication et des installations hydriques, y compris pas plus tard qu'hier à Sanaa.

Les attaques de drone ou à l'aide de missiles perpétrées par les houthistes contre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite en janvier et février ont aussi fait des victimes civiles. Il y a moins d'une semaine, les houthistes ont lancé une attaque visant un aéroport civil à Abha, en Arabie saoudite. Le Brésil condamne sans réserve ces attaques insensées, qui rappellent tragiquement que la guerre au Yémen fait peser

une menace non seulement sur les Yéménites, mais également sur les civils de toute la région.

Les attaques contre les civils sont inacceptables et doivent être condamnées de façon catégorique. Notre principal outil pour les combattre consiste à faire respecter le droit international humanitaire. Les principes de distinction, de proportionnalité et de nécessité ne sont pas facultatifs, comme l'ont souligné nos intervenants aujourd'hui. Le fait que des civils vivent dans des zones contrôlées par un acteur non étatique ou sur le territoire d'un État adverse ne fait pas d'eux des cibles licites, et leur vie mérite la même protection que la nôtre.

Cette précision a été faite à plusieurs reprises durant le débat public sur la protection des civils en milieu urbain, organisé par la Norvège le mois dernier (voir S/PV.8953), et doit être bien comprise par les parties sur le terrain et tous les autres acteurs concernés. Si un cessez-le-feu à l'échelle nationale et une paix durable sont les objectifs ultimes du Conseil de sécurité, il n'en reste pas moins que nous devons défendre le respect des normes du droit international humanitaire tout au long du chemin qui doit nous y mener. Lorsque des violations ont lieu, elles doivent faire l'objet d'une enquête impartiale et leurs auteurs doivent être amenés à en répondre.

La deuxième question que je veux mettre en avant aujourd'hui est la condition des enfants yéménites. En sept ans de guerre, ils ont été privés de leurs droits à la santé, à l'éducation et à une vie de famille ordinaire. Ils ont perdu des amis et des membres de leur famille. À notre honte, plus de 10 000 enfants yéménites ont perdu la vie ou ont été mutilés durant le conflit, et des dizaines de milliers d'autres sont morts des effets secondaires de la guerre.

L'implication directe d'enfants dans le conflit est particulièrement consternante dans les zones contrôlées par les houthistes. Bien qu'ils ne soient pas les seuls à avoir commis de graves violations contre des enfants, les dirigeants houthistes ont fait de l'endoctrinement et du recrutement d'enfants un élément systématique et assumé de leur régime.

Le nombre d'enfants morts sur le champ de bataille s'élèverait à des milliers, y compris pendant l'offensive en cours contre Mareb, la majorité d'entre eux se trouvant dans le camp des houthistes. Les entraves à l'accès humanitaire sont aussi particulièrement préoccupantes dans les zones contrôlées par les houthistes et ont de lourdes répercussions sur les enfants qui ont besoin d'une aide d'urgence. Les civils, y compris les enfants, sont les principales victimes des violences infligées par les parties belligérantes au Yémen. Nous devons tout mettre en œuvre pour faire respecter le droit international et préserver ce qui reste de l'enfance des enfants yéménites.

M^me^ Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Griffiths de leurs exposés. Je remercie aussi l'Ambassadeur Hoxha de son exposé et d'assumer le rôle de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Nous sommes vivement préoccupés par la gravité de l'escalade militaire à laquelle se livrent toutes les parties au conflit au Yémen. Nous nous faisons l'écho des préoccupations du Secrétaire général concernant le nombre record de victimes civiles enregistré au Yémen en janvier, notamment lors de l'attaque perpétrée contre Saada.

Nous continuons également d'être alarmés par l'augmentation du nombre d'attaques transfrontalières dans la région, notamment contre les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite. La Norvège condamne ces attaques, et nous sommes préoccupés par la montée des tensions dans la région, y compris les conséquences pour la sécurité maritime. La Norvège appelle fermement toutes les parties à faire preuve de retenue et à réduire rapidement leurs activités militaires. Les dommages causés aux civils par les hostilités sont choquants. Il est déplorable que les récentes frappes aériennes et attaques de missiles aient touché des infrastructures civiles.

La Norvège se félicite du dernier rapport en date du Groupe d'experts sur le Yémen (voir S/2022/50) et le remercie d'avoir attiré l'attention sur les violations généralisées du droit international humanitaire, notamment les attaques sans discrimination, le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés et les violences sexuelles et fondées sur le genre. Nous restons profondément préoccupés par les violations généralisées des droits humains et les atteintes à ces droits. Les informations recueillies par le Groupe et les enquêtes qu'il mène sur ces violations sont essentielles pour les travaux du Conseil de sécurité. Nous demandons instamment à toutes les parties de respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et de garantir la protection des civils et des infrastructures civiles.

Il n'y a pas de solution militaire au conflit yéménite. Un cessez-le-feu à l'échelle nationale et un dialogue politique sont les seuls moyens d'instaurer la paix et la sécurité pour le peuple yéménite. Nous appelons toutes les parties à donner la priorité aux besoins et aux intérêts du peuple yéménite en coopérant pleinement avec l'Envoyé spécial, sans condition préalable et sans plus tarder. Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg de nous avoir fait part de ses intentions concernant les consultations à venir sur un cadre de négociation avec un grand nombre de parties. Nous soutenons pleinement son approche.

Les efforts humanitaires déployés au Yémen pour sauver des vies restent cruciaux. Nous sommes particulièrement préoccupés par les mécanismes d'adaptation néfastes auxquels les familles et les communautés doivent recourir pour pallier la forte augmentation du prix des produits de base et du gaz de cuisine. Les pénuries de carburant posent également de sérieux problèmes, et les pénuries d'eau résultant des changements climatiques exacerbent les vulnérabilités existantes. Nous espérons que la conférence d'annonce de contributions qui se tiendra à Genève le mois prochain permettra de recueillir le soutien nécessaire à l'intervention humanitaire au Yémen.

M^me^ Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Envoyé spécial, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Martin Griffiths, de leurs exposés. Nous nous félicitons vivement de leur engagement et des efforts qu'ils déploient pour mettre un terme au conflit au Yémen et atténuer les profondes souffrances du peuple yéménite.

Nous remercions également le Président du Comité créé par la résolution 2140 (2014), l'Ambassadeur Hoxha, de son rapport sur les travaux du Comité.

Nous nous félicitons en outre de la participation du représentant du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

Le Ghana reste préoccupé par la détérioration des conditions de sécurité, qui frappe Mareb et Chaboua et continue d'avoir des conséquences néfastes sur la situation économique et humanitaire du pays. Après avoir écouté les différents exposés, je voudrais formuler les observations suivantes.

Nous constatons avec une grande inquiétude le nombre alarmant de victimes, qui témoigne d'un mépris flagrant pour la vie des civils. Nous condamnons tout particulièrement l'attaque perpétrée contre le centre de détention de Saada, qui a fait de nombreuses victimes, ainsi que les meurtres d'enfants commis à Hodeïda. Toutes les parties doivent donner la priorité à la protection des civils et des infrastructures civiles et adhérer aux principes de proportionnalité, de distinction et de précaution, conformément au droit international humanitaire. Nous appelons les dirigeants des parties, dans l'intérêt véritable de leur peuple, à mettre de côté leurs différends, à instaurer un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale et à s'engager dans un processus politique afin de trouver une solution durable au conflit.

Conformément à la résolution 2564 (2021), le peuple yéménite doit tracer son propre chemin vers la paix au moyen d'un processus politique dirigé et pris en main par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Le Ghana soutient donc les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour élaborer un cadre propice à un processus politique inclusif, de concert avec les parties et les autres acteurs, et attend avec intérêt des mesures concrètes visant à remédier à la situation urgente sur le terrain.

Nous plaidons pour un processus inclusif, et à cet égard nous renouvelons notre appel à une participation pleine, égale et effective des femmes à tous les aspects des négociations politiques. Outre le fait que la participation des femmes permet de pérenniser les processus de paix, les parties doivent reconnaître le droit des femmes yéménites de faire partie de la solution.

Le Yémen continue de connaître la pire crise humanitaire, puisque 80 % de sa population a besoin d'une aide humanitaire et est confrontée à la menace imminente d'une famine généralisée. Nous dénonçons les obstacles bureaucratiques injustifiés aux opérations humanitaires, par lesquels les parties cherchent à faire avancer leurs propres objectifs politiques et militaires, et nous demandons instamment un accès humanitaire immédiat et sans entrave à toutes les zones où l'aide est nécessaire. En outre, un soutien financier international est requis de toute urgence pour combler les graves déficits de financement des opérations humanitaires.

Nous nous félicitons de l'intention des Gouvernements suisse et suédois d'organiser conjointement une conférence d'annonce de contributions en mars, et nous encourageons la communauté internationale et les donateurs à aider l'ONU à réunir les quelque 3,9 milliards de dollars nécessaires pour répondre à l'augmentation rapide des besoins.

En ce qui concerne la situation économique, les parties doivent être encouragées à respecter sans plus

tarder les engagements qu'elles ont pris dans l'Accord de Stockholm. Tant que les ports de Sanaa et de Hodeïda ne seront pas rouverts aux importations commerciales et à l'aide humanitaire, l'économie yéménite, qui dépend des importations, continuera de péricliter et la famine ne pourra être évitée.

Enfin, je tiens à me faire l'écho des préoccupations exprimées concernant le pétrolier *FSO SAFER* et le danger qu'il représente pour le milieu marin de la mer Rouge et la sécurité du peuple yéménite. Nous remercions le Coordonnateur résident, David Gressly, et son équipe des progrès réalisés pour garantir l'accès de l'ONU au pétrolier, et nous les exhortons à mener l'ensemble de leurs activités en toute transparence et de manière à maintenir les assurances et les garanties de toutes les parties concernées.

En conclusion, je voudrais souligner que la solution à la crise au Yémen est politique. À cet égard, j'exhorte les membres du Conseil à soutenir les efforts visant à mettre fin au conflit armé sur toutes les lignes de front. Ce n'est qu'alors que les questions humanitaires et économiques pourront être traitées plus efficacement.

M^me^ Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) de leurs exposés, et je me félicite de la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Le Kenya regrette l'escalade préoccupante des hostilités au Yémen et leur propagation dans toute la région. Nous condamnons fermement les attaques répétées visant des civils et des infrastructures civiles au Yémen, en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. De tels actes violent les principes fondamentaux du droit international humanitaire, et nous demandons au Conseil de sécurité d'adopter des mesures pertinentes visant à amener les responsables à répondre de leurs actes.

Le mois dernier, le nombre de victimes civiles a atteint, nous l'avons vu, un des plus hauts niveaux depuis le début de la guerre. Il est évident qu'il ne peut y avoir de solution militaire à la crise au Yémen. Toute utilisation du terrorisme ou de toute autre forme de violence pour promouvoir des intérêts politiques ou idéologiques doit être condamnée. Nous continuons de rappeler à toutes les parties prenantes yéménites que le moment est venu pour elles de reconsidérer leurs positions radicales et de faire les compromis nécessaires pour sortir de l'impasse actuelle. Il est important qu'elles s'entendent sur un cessez-le-feu à l'échelle nationale dans un délai convenu et qu'elles s'efforcent de trouver une solution politique négociée.

Nous pensons que cela permettrait d'instaurer un climat d'espoir quant à une paix et une reprise économique durables. C'est pourquoi nous appuyons les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour mettre en place un cadre politique. Nous soulignons en outre que la seule solution durable doit être un processus de paix sans exclusive dirigé et contrôlé par les Yéménites. La récente escalade militaire a considérablement exacerbé les tensions régionales et accru les risques de menaces de la part de groupes terroristes, notamment les groupes affiliés à Al-Qaida et à Daech.

Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint Griffiths à propos de la gravité de la situation humanitaire et des problèmes de financement, nous ne saurions trop insister sur la nécessité de mener des opérations humanitaires efficaces, suffisantes et durables. La situation continue de se détériorer, et nous appelons toutes les parties prenantes, les donateurs internationaux et les amis du Yémen à s'unir et à contribuer généreusement au plan d'aide humanitaire pour 2022 lors de la prochaine conférence d'annonce de contributions en mars. À cet égard, nous prévenons tous ceux qui commettent des violences au Yémen que leurs actions ont un impact négatif sur la poursuite de l'aide internationale.

J'exprime une nouvelle fois notre profonde inquiétude quant à l'état du pétrolier *FSO SAFER* et à la menace imminente qu'il fait peser sur les moyens de subsistance de millions de personnes dans la région. Alors que les discussions se poursuivent, nous exhortons toutes les parties et les gouvernements de la région et d'ailleurs à redoubler d'efforts pour éviter une catastrophe écologique.

Enfin, je réaffirme que le Kenya est solidaire du peuple yéménite dans sa quête de paix, de sécurité et de prospérité durables.

M^me^ Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants d'aujourd'hui, l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Griffiths et l'Ambassadeur Hoxha. J'attends avec grand intérêt l'exposé du général Beary. Nous appuyons le travail essentiel qu'ils accomplissent pour ouvrir la voie à la paix et améliorer la vie des Yéménites.

Comme on nous l'a expliqué en termes brutaux et terrifiants aujourd'hui, le mois de janvier 2022 a

été le plus meurtrier jamais enregistré pour les civils au Yémen depuis le début de ce conflit meurtrier. On estime que plus de 650 civils ont perdu la vie ou ont été blessés au cours du seul mois dernier, soit un par heure. De Mareb à Taëz, de Chaboua à Hodeïda, la population yéménite continue de payer un lourd tribut, tandis que les parties au conflit sèment le chaos et la destruction dans leur pays.

Nous reprenons à notre compte la condamnation exprimée par le Secrétaire général et partageons sa profonde inquiétude face aux frappes aériennes de la coalition dans tout le pays ces dernières semaines, notamment celles de Saada, qui ont touché un centre de détention où étaient retenus des migrants et qui figurent parmi les pires incidents ayant fait des victimes civiles au Yémen depuis trois ans. Parmi les victimes se trouvaient des femmes et des enfants. Des infrastructures civiles vitales ont également été mises hors service ou détruites, et des services essentiels ont été perturbés. Comme M^me^ Radhya Al-Mutawakel en a informé le Conseil de sécurité le mois dernier (voir S/PV.8953), tous les aspects de la vie ont été dévastés par le conflit en cours et l'escalade militaire.

Nous répétons que les attaques transfrontières contre le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis revendiquées par les houthistes sont totalement inacceptables. L'Irlande condamne fermement toutes les attaques de ce type, y compris l'attaque de janvier contre l'aéroport international d'Abou Dhabi et la zone industrielle de Moussaffah, qui a entraîné la mort de trois civils. Toutes les parties doivent respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire en ce qui concerne la protection des civils et des biens de caractère civil, et adhérer aux principes de distinction, de proportionnalité et de précaution.

La voie à suivre passe également par la fin de l'impunité et la garantie que les responsables de toutes les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme répondent de leurs actes. Le message que nous avons relayé à maintes reprises au Conseil est toujours d'actualité : il ne peut y avoir de solution militaire au conflit. Nous appelons à une désescalade immédiate de la violence et demandons à toutes les parties de dialoguer de bonne foi avec l'Envoyé spécial Grundberg pour parvenir à une solution politiquement négociée et inclusive, y compris dans le cadre défini aujourd'hui. Nous appelons les femmes, les jeunes et la société civile à prendre la place qui leur revient aux tables où ces solutions seront élaborées.

L'escalade actuelle compromet gravement les efforts de paix et aggrave une situation humanitaire déjà désastreuse. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, plus des deux tiers de la population ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence après sept ans de guerre et d'effondrement économique. Les plus vulnérables ont de plus en plus de mal à faire face à la situation, et la faim reste à un niveau alarmant.

Nous nous félicitons de l'allocation opportune débloquée via le Fonds central pour les interventions d'urgence pour aider ceux qui ont été déplacés et forcés de fuir leurs maisons ces derniers mois. Toutefois, les déficits de financement considérables auxquels l'opération d'aide est confrontée, tels que décrits cet après-midi par le Secrétaire général adjoint Griffiths, sont très préoccupants. Il est clair que les Yéménites ont besoin du ferme appui de la communauté internationale des donateurs pour permettre aux organismes d'aide sur le terrain de poursuivre leur action cruciale et salvatrice. La nécessité de renforcer et de reconstruire l'économie fragile est également évidente. À cet égard, nous attendons avec intérêt de nouveaux progrès vers la réalisation du cadre économique proposé par l'ONU.

Pour conclure sur une note plus optimiste, nous saluons les récents progrès concernant le pétrolier *FSO SAFER*. La proposition coordonnée par l'ONU de transférer le pétrole à bord vers un autre navire représente une première étape potentielle vers l'atténuation de la grave menace environnementale et humanitaire que pose le pétrolier. Nous encourageons toutes les parties à poursuivre leur dialogue constructif avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire sur les actions concrètes à adopter en vue d'une solution durable.

M^me^ Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et M. Ferit Hoxha, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), de leurs précieux exposés. Nous avons également écouté l'exposé de l'Envoyé spécial Hans Grundberg.

Ce que nous avons entendu aujourd'hui confirme que le processus politique mené sous la direction de l'ONU n'est toujours pas capable de faire face, avec réalisme et fermeté, à l'intransigeance persistante des milices houthistes et à leur dangereuse escalade, ce qui

fait qu'il est impossible de trouver une solution politique à la crise yéménite.

Au cours des derniers mois, nous avons entendu de nombreux exposés, y compris de la part de M. Grundberg, qui nous a demandé de donner une chance à ses efforts pour ramener les houthistes à la table de négociation. Toutefois, après les attaques terroristes qui ont visé les infrastructures civiles des Émirats arabes unis, coûtant la vie à des civils innocents, nous ne pouvons que demander à M. Grundberg quand la politique de conciliation avec ce groupe terroriste prendra fin ?

Pour leur part, les Émirats arabes unis réaffirment qu'ils ont le droit souverain de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la sécurité et la stabilité de leur territoire, ainsi que la sécurité de leurs citoyens et résidents contre toute attaque terroriste, conformément aux obligations que leur impose le droit international. Nous réaffirmons que les attaques terroristes commises par les houthistes constituent des violations flagrantes du droit international et qu'elles persistent malgré la condamnation du Conseil de sécurité et de plus de 120 pays et organisations internationales.

Cette escalade reflète le comportement agressif des houthistes dans la région, agressivité qui a atteint des niveaux sans précédent. Ils continuent de prendre pour cible le Royaume d'Arabie saoudite et de menacer les transports maritimes internationaux et l'économie mondiale. Par conséquent, pour mettre fin au comportement agressif des houthistes, la communauté internationale doit prendre des mesures sérieuses, énergiques et concrètes, tout en gardant à l'esprit la nature de l'idéologie extrémiste des houthistes ainsi que leurs véritables intentions.

La communauté internationale doit, en priorité, exercer une pression importante sur les houthistes et leurs partisans pour qu'ils cessent leurs violations et leurs tentatives de prendre le contrôle du territoire yéménite par la force. À cet égard, il convient tout d'abord de leur imposer de nouvelles sanctions et de couper leurs sources de financement, ainsi que de faire appliquer l'embargo sur les armes ciblé imposé au Yémen par la résolution 2216 (2015) et d'imposer une interdiction maritime et de mieux la faire respecter.

Nous renvoyons au récent rapport du Groupe d'experts sur le Yémen (voir S/2022/50), qui a étayé de façon parfaitement claire les violations persistantes de l'embargo sur les armes. Nous condamnons les violations continues de l'Accord de Stockholm par les houthistes, qui ont militarisé le port de Hodeïda pour y stocker des armes et lancer des attaques qui menacent la sécurité de la navigation des pays de la région. Aussi demandons-nous la présence de l'ONU dans le port pour le surveiller et empêcher qu'il ne soit utilisé à des fins militaires. Les houthistes ont commis des actes terroristes et ils doivent être désignés comme tels par la communauté internationale.

En outre, nous réaffirmons notre position ferme en faveur d'une voie politique qui reflète la réalité du Yémen et s'attaque à ses défis d'une manière concrète, qui contribue à mettre fin à la crise, telle qu'incarnée par l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite. Nous sommes également en faveur de la reprise des négociations politiques entre les parties yéménites. Toutefois, il convient de noter que les houthistes ont démontré qu'ils ne s'engageront à respecter aucun accord sans une forte pression internationale. Comme nous l'avons vu avec la question du pétrolier *FSO SAFER*, les houthistes continuent à ne pas tenir leurs promesses et à empêcher l'équipe des Nations Unies de procéder aux inspections nécessaires.

Enfin, nous nous déclarons profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire et économique au Yémen. Nous condamnons toutes les violations commises par les houthistes contre des travailleurs humanitaires, ainsi que leur obstruction et détournement persistants de l'aide. Nous condamnons également les violations qu'ils commettent contre les femmes, notamment la violence sexuelle, et contre les enfants en les recrutant dans leurs rangs militaires. À cet égard, je réaffirme que mon pays reste solidaire du peuple yéménite. Nous continuerons de lui fournir une aide humanitaire et une aide au développement pour soulager ses souffrances.

Pour terminer, nous soulignons qu'une solution politique est le seul moyen de mettre fin à la crise yéménite. Nous réaffirmons que l'ONU et la communauté internationale doivent poursuivre leurs efforts à cette fin. Il est temps que le Conseil de sécurité mette fin aux agissements insensés et inhumains de la milice houthiste afin que le Yémen puisse se relever et construire un avenir stable et sûr.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et le

Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Griffiths, de nous avoir présenté un aperçu de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Nous suivons de près l'escalade des hostilités au Yémen, notamment dans les provinces de Mareb et de Chaboua, qui prend un caractère très violent et accroît le nombre de victimes parmi les civils, ainsi que le nombre de réfugiés et de déplacés.

Nous sommes gravement préoccupés par les attaques incessantes perpétrées contre des installations civiles, tant au Yémen qu'au-delà de ses frontières, comme en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis. Nous sommes convaincus que ces tentatives de déplacer les hostilités du Yémen aux territoires d'États voisins risquent d'entraîner une nouvelle escalade de la violence. En même temps, nous devons dire que les frappes réciproques et les violations du droit international humanitaire qui en découlent sont une conséquence directe de la grave crise militaire et politique qui dure depuis près de sept ans et qui constitue, avec cette nouvelle escalade, une menace réelle pour la sécurité régionale.

À cet égard, nous engageons vivement les parties adverses à respecter strictement le droit international humanitaire et à s'opposer totalement et immédiatement à toutes les opérations de combat qui détruisent les infrastructures non militaires et font des victimes parmi les civils. Nous sommes extrêmement préoccupés par le nombre croissant d'incidents de ce type ces derniers temps.

De notre côté, nous continuerons d'encourager les autorités yéménites officielles et les dirigeants du mouvement Ansar Allah à agir de manière constructive et à être prêts à faire des compromis pour régler les différends existants. Nous pensons que notre objectif commun est de garantir un règlement global et durable des nombreux problèmes du Yémen, qui touchent également les États voisins.

Le rôle central dans ce processus a toujours été attribué à l'ONU et à l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, qui a été reçu au Ministère russe des affaires étrangères le 26 novembre 2021. Nous appuyons les activités de médiation de l'Envoyé spécial et espérons bien qu'il dévoilera prochainement les modalités concrètes d'une feuille de route pour un règlement, qui doit être inclusif et basé sur le principe consistant à tenir compte des opinions de toutes les composantes de la société yéménite et des représentants de toutes les forces politiques, confessions et régions du pays. C'est pourquoi nous appuyons son projet d'organiser des consultations avec toutes les parties prenantes yéménites concernant un nouveau cadre de règlement du conflit.

Alors que le règlement politique connaît des ratés, nous sommes particulièrement inquiets par la situation socioéconomique et humanitaire désastreuse du Yémen, qui est au bord de la catastrophe. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, cela est vrai pour toutes les régions du Yémen, quelles que soient les parties qui les contrôlent. Aucun des districts du Yémen ne peut être considéré comme un lieu sûr s'agissant de l'approvisionnement durable en denrées alimentaires et en fournitures médicales. À cet égard, nous nous adressons à nouveau à toutes les parties au conflit et leur rappelons la nécessité de garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin ; de lever le blocus aérien, terrestre et maritime imposé au pays ; et d'annuler les restrictions sur les livraisons de denrées alimentaires, de médicaments et d'autres produits de base dans toutes les régions du Yémen sans exception.

Pour terminer, nous tenons à souligner que le conflit au Yémen a des répercussions sur l'ensemble de la région, notamment en ce qu'il compromet la sécurité de la navigation. Nous rappelons également la résolution 598 (1987) ainsi que d'autres initiatives, y compris le concept russe de sécurité collective, qui vise à stabiliser la situation dans la région du golfe Persique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en russe*) : Pour commencer, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je vous souhaite plein succès. Je tiens également à remercier la Représentante permanente de la Norvège pour l'excellent travail accompli le mois dernier pendant la présidence de la Norvège.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

Je remercie M. Martin Griffiths et M. Hans Grundberg de leurs exposés très utiles. Je remercie

également le Représentant permanent de l'Albanie pour son exposé.

Les milices houthistes soutenues par l'Iran continuent de choisir la guerre plutôt que la paix, sapant ainsi la stabilité et la sécurité du Yémen et de la région. Les milices continuent de rejeter toutes les initiatives de paix et de ruiner toutes les occasions pouvant faire avancer le processus politique. Elles persistent dans leur escalade et leur agression militaire contre le peuple yéménite. Ces actions prolongent le conflit et rendent le chemin vers la paix plus difficile et plus coûteux d'un point de vue économique, politique et humanitaire. La paix est le produit d'une volonté forte et non d'un vœu pieux. Nous sommes résolument déterminés à parvenir à la paix pour notre population, qui aspire au développement, à la justice, à l'égalité et à l'état de droit.

Le Gouvernement yéménite exprime une fois de plus son appui à toutes les initiatives visant à instaurer une paix viable et pérenne au Yémen, qui respectent les critères convenus – l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats des travaux de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), qui forment le socle principal du processus de paix mené sous l'égide de l'ONU. Alors que le Gouvernement yéménite contribue positivement aux efforts de M. Grundberg et facilite son travail, les milices houthistes continuent d'entraver son action pour parvenir à un règlement politique et refusent de le rencontrer à Sanaa.

Les houthistes ne se seraient pas obstinés à rejeter la paix sans l'ingérence du régime iranien dans les affaires intérieures de mon pays, ingérence qui compromet la stabilité et la sécurité du Yémen et de la région, prolonge la guerre et exacerbe la crise humanitaire, notamment du fait de la violation de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil. Selon plusieurs rapports internationaux et éléments de preuve recueillis, le régime iranien continue de fournir aux milices houthistes des armes, une expertise militaire et tous types de missiles dont elles se servent pour attaquer le peuple yéménite et mettre en péril la navigation internationale, comme nous l'avons vu récemment avec le détournement du navire émirati *Rwabee*, désormais sous le contrôle des milices houthistes bien que le Conseil ait demandé que ce navire et son équipage soient libérés.

Les milices houthistes continuent d'utiliser des missiles balistiques et des drones pour attaquer des civils et des infrastructures civiles en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, en violation flagrante du droit international et du droit international humanitaire. Elles posent encore une menace pour les institutions vitales et les infrastructures énergétiques, ce qui représente une menace directe pour la paix et la sécurité internationales.

Les dernières attaques terroristes en date sont celles qui ont visé Abou Dhabi et l'aéroport international d'Abha, que le Gouvernement yéménite condamne dans les termes les plus forts. Nous appelons la communauté internationale à réagir face aux attaques terroristes des milices houthistes, qui compromettent la paix et la stabilité régionales et internationales. Nous demandons au Conseil d'assumer ses responsabilités et d'agir de manière décisive pour mettre fin à ces actes d'agression et à ces attaques terroristes répétées au Yémen et dans la région. Nous demandons instamment au Conseil d'exercer davantage de pression et d'imposer plus de sanctions sur les milices pour décourager leur comportement terroriste et couper leur financement. Publier des déclarations ne convaincra jamais les houthistes d'abandonner leurs tactiques de guerre et leurs méthodes terroristes.

La guerre continue d'exacerber les souffrances de la population yéménite. Les milices houthistes continuent d'attaquer aveuglément les zones résidentielles et les camps de déplacés de Mareb, cette grande ville sur laquelle ils ont lancé aujourd'hui trois missiles, au mépris total de la vie des civils, y compris les femmes et les enfants. Ces attaques obligent les civils à fuir – certains plus d'une fois – les crimes de ces milices qui tuent des innocents, posent des mines et attaquent des maisons, des écoles et des sites religieux, tout en bloquant, pillant et détournant l'aide humanitaire. Les milices utilisent même l'aide humanitaire pour exercer un chantage sur les civils. Elles ont exacerbé la situation humanitaire et économique en imposant des taxes et des impôts aux commerçants et aux importateurs, ce qui entraîne une augmentation des prix des denrées alimentaires, une baisse du pouvoir d'achat et pousse davantage de civils dans la pauvreté.

Les milices houthistes entravent les efforts et les mesures que le Gouvernement déploie pour atténuer les souffrances du peuple yéménite dans les zones sous leur contrôle. Elles continuent d'exploiter la situation humanitaire à des fins politiques.

Néanmoins, le Gouvernement yéménite reste déterminé à s'acquitter de ses responsabilités et à fournir tous les efforts possibles pour réduire les souffrances

de la population yéménite. Nous attendons de la communauté internationale qu'elle appuie davantage nos plans et projets en faveur de la reprise économique et de la stabilité, ainsi que les projets de développement et les projets humanitaires. Il faut renforcer les capacités des institutions de l'État, y compris en faisant transiter les fonds des donateurs par la Banque centrale du Yémen. Cela permettrait de soutenir la valeur de la monnaie nationale, d'améliorer les conditions de vie, de réduire les souffrances et d'intégrer les besoins et les priorités en matière de développement à toutes les interventions humanitaires afin de parvenir à un relèvement rapide. Ce sont là des questions urgentes qui ne peuvent attendre la fin de la guerre.

Le Gouvernement yéménite attend avec intérêt la conférence d'annonce de contributions pour le Yémen qui se tiendra en mars. Nous appelons la communauté internationale à maintenir le Yémen en tête de ses priorités et à continuer de lui apporter un appui généreux, notamment en faisant des promesses de dons et en les respectant. Cela est nécessaire pour combler le déficit de financement et répondre aux besoins humanitaires croissants tout en évitant toute interruption de l'assistance vitale fourni par les partenaires dans le domaine humanitaire et des secours.

Dans les zones contrôlées par les houthistes, des millions d'enfants sont recrutés et subissent un lavage de cerveau. On leur apprend l'extrémisme, la haine, le rejet de l'autre et la culture de la mort. C'est l'une des conséquences les plus dangereuses de cette guerre, qui a des effets catastrophiques sur le présent et l'avenir du Yémen et de la région. Nous appelons la communauté internationale et le Conseil à redoubler d'efforts pour mettre fin à ces dangereuses pratiques des houthistes et aux violations qu'ils commettent à l'encontre des enfants du Yémen. Nous demandons également à la communauté internationale et au Conseil de prendre les mesures qui s'imposent pour que ceux qui recrutent des enfants dans les rangs houthistes répondent de leurs actes.

Le Gouvernement yéménite soutient les efforts dirigés par l'ONU pour remédier à la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Nous mettons une nouvelle fois la communauté internationale en garde contre le chantage que continuent d'exercer les houthistes à cet égard et le fait qu'ils profitent de la situation pour gagner du temps. Nous demandons une action énergique afin de faire pression sur les houthistes pour pouvoir régler cette situation et ainsi éviter une terrible catastrophe.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

La séance est levée à 16 h 50.